



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

LETTRE OUVERTE

Le 4 octobre 2021

Monsieur le Directeur de l'EPSNF,

Nous tenions à vous exprimer notre mécontentement, et même notre indignation, suite à la faveur accordée à l'un de nos pensionnaires.

Ce dernier est arrivé le 15 juillet 2021 au SSR1. Son statut pénitentiaire lui vaut une note de service « *en raison de ses antécédents de violences réitérées* » ainsi qu'une clé CD pour l'ouverture de sa cellule.

Depuis, ce détenu a eu un comportement particulièrement désagréable envers le personnel pénitentiaire et soignant.

Pourtant, la gestion de ce détenu en clé CD a été abandonnée... jusqu'au 21 septembre 2021, où la gestion en clé CD sera de nouveau appliquée « *en raison du comportement de l'intéressé* ».

Or, le 6 octobre, ce détenu provocateur bénéficiera d'une Unité de Vie Familiale au sein de l'EPSNF !!!

N'est-ce pas le rôle de la commission pluridisciplinaire interne que de prendre en considération le comportement du détenu avant de lui accorder une UVF ?? Alors, pourquoi une telle faveur, alors que le comportement de l'intéressé ne mérite rien d'autre que d'être sanctionné ?

Le SPS de l'EPSNF dénonce cette preuve flagrante de laxisme.

Stéphane WULLEMAN
Secrétaire Local du SPS

Copies à :
Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS



Fédération Générale Autonome des fonctionnaires

SPS 100% Surveillant